

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du conseil municipal adressée le 10 mars 2017 et affichée ce même jour.
Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le :

Samedi 18 mars 2017

ORDRE DU JOUR

- 1 – APPROBATION COMPTE RENDU DU 17 FEVRIER 2017.
- 2 – FINANCES / COMPTES ADMINISTRATIFS 2016.
- 3 – FINANCES / COMPTES DE GESTION 2016.
- 4 – FINANCES / AFFECTATIONS DES RESULTATS 2016.
- 5 – FINANCES / CONTRIBUTIONS DIRECTES LOCALES 2017.
- 6 – FINANCES / BUDGETS PRIMITIFS 2017.
- 7 – SUBVENTION 2017 A L'ASSOCIATION GALI.
- 8 – DEMANDE DE DEGREVEMENT TAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT.
- 9 – APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.
- 10 – COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.
- 11 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

L'an deux mille dix-sept, le samedi 18 mars, le conseil municipal de Tignieu-Jamezyieu, légalement convoqué s'est réuni en salle du conseil, sous la présidence de Monsieur André PAVIET-SALOMON, Maire.

PRESENTS : MM. PAVIET-SALOMON, REYNAUD, MME FERNANDEZ, MM. SBAFFE, IMBERDISSE, MICHALLET, MMES BRENIER, MARCHAND, BAZ, BRISSAUD, MM. CASTOR, CAZALY, MME LAMBERT, MM. LAURE, ARIAS (jusqu'à 10h24), MAZABRARD, PATICHOUD.

<u>POUVOIRS</u> :	MME ROUX	A	M. PAVIET SALOMON.
	MME CHINCHOLE	A	MME BRENIER.
	M. POMMET	A	MME MARCHAND.
	M. DURAND	A	M. REYNAUD.
	MME DUGOURD	A	M. SBAFFE.
	MME GAROFALO	A	MME FERNANDEZ.
	M. GRIS	A	M. MICHALLET.
	M. ARIAS	A	M. CASTOR (à partir de 10h24).
	MME BALLANDRAS	A	M. PATICHOUD.
	M. ROCHER	A	M. MAZABRARD.

EXCUSES: M. BELMELIANI, MMES NIZOT, PARDAL.

SECRETARE DE SEANCE : MME. MARCHAND.

A l'ouverture de séance, Monsieur le Maire demande au Conseil de rajouter un point supplémentaire à l'ordre du jour, à savoir :

-Clôture du budget annexe du bâtiment industriel.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, ce point est rajouté à l'unanimité à l'ordre du jour.

- **1 – APPROBATION COMPTE RENDU DU 17 FEVRIER 2017.**

Le Conseil passe ensuite à l'approbation du compte rendu de la séance précédente.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le compte rendu de la séance du 17 février 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- **2 – FINANCES / COMPTES ADMINISTRATIFS 2016.**

Monsieur SBAFFE, adjoint en charge des Finances présente au Conseil les comptes administratifs 2016 des trois budgets de la commune, à savoir :

Budget principal de la commune.

Il est constaté un excédent de fonctionnement d'un montant de 2.763.803,29 € et un déficit d'investissement de 525.072,55 €.

Budget de l'Eau et de l'Assainissement.

Il est constaté un excédent d'exploitation d'un montant de 163.000,43 € et un excédent d'investissement de 504.722,96 €.

Budget du Bâtiment Industriel.

Il est constaté un excédent de fonctionnement d'un montant de 243.672,93 € et un déficit d'investissement de 59.840,77 €.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, il est procédé au vote sous la présidence de Monsieur SBAFFE (Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle).

Votants : 25

Pour : 25

- **3 – FINANCES / COMPTES DE GESTION 2016.**

Monsieur SBAFFE, adjoint en charge des Finances rappelle que les comptes de gestion du Trésorier Municipal doivent être soumis à l'approbation de l'assemblée délibérante pour chaque exercice budgétaire.

Après examen de ces documents pour 2016, il n'est constaté aucune anomalie et les éléments correspondent à ceux des comptes administratifs.

Il est proposé au Conseil d'autoriser le Maire à signer ces comptes de gestion 2016 pour le budget principal de la Commune, le budget de l'Eau et de l'Assainissement et celui du Bâtiment Industriel.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26

Pour : 26

- **4 – FINANCES / AFFECTATIONS DES RESULTATS 2016.**

Budget principal de la Commune.

Monsieur Jean-Louis SBAFFE, Adjoint aux Finances présente au Conseil les affectations des différents résultats constatés à la fin de l'exercice 2016 et validés par le Trésorier de Crémieu.

Au vu de ces documents, il est proposé de reprendre les écritures suivantes au sein du budget principal 2017 de la commune :

- Excédent de fonctionnement 2016	+ 2.763.803,29 €
- Déficit d'investissement 2016	- 525.072,55 €
- Affectation du résultat 2016	525.072,55 €
- Excédent de fonctionnement 2016 reporté	+ 2.238.730,74 €
- Déficit d'investissement 2016 reporté	- 525.072,55 €

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

Budget Eau et Assainissement.

Monsieur Jean-Louis SBAFFE, Adjoint aux Finances présente au Conseil les affectations des différents résultats constatés à la fin de l'exercice 2016 et validés par le Trésorier de Crémieu.

Au vu de ces documents, il est proposé de reprendre les écritures suivantes au sein du budget 2017 de l'Eau et de l'Assainissement :

- Excédent d'exploitation 2016	+ 163.000,43 €
- Excédent d'investissement 2016	+ 504.722,96 €
- Affectation du résultat 2016	0 €
- Excédent d'exploitation 2016 reporté	+ 163.000,43 €
- Excédent d'investissement 2016 reporté	+ 504.722,96 €

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **5 – FINANCES / CONTRIBUTIONS DIRECTES 2017.**

Monsieur le Maire propose de maintenir en 2017 les taux des trois taxes directes locales, à savoir :

-Taxe d'habitation	8,75 %
-Foncier bâti	14,14 %
-Foncier non bâti	62,05 %

Monsieur le Maire précise que les taux n'ont pas augmentés depuis vingt ans.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **6 – FINANCES / BUDGETS PRIMITIFS 2017.**

Budget principal de la Commune.

Monsieur SBAFFE, Adjoint aux Finances expose point par point les propositions arrêtées pour les deux sections du budget principal 2017 de la commune qui s'établit à hauteur de 8.443.681,74 € pour le fonctionnement et 4.354.880,74 € pour l'investissement.

Les principaux programmes d'investissements font l'objet d'une présentation détaillée par Monsieur SBAFFE et Monsieur le Maire. L'emprunt de 500.000 € prévu au budget 2016 ayant été encaissé en janvier 2017, cette somme est reportée sur le budget 2017.

Monsieur MAZABRARD précise que son groupe avait décidé de voter favorablement sur le budget 2017, mais qu'au vu de l'augmentation conséquente du montant des travaux relatifs au projet de bâtiment pour le restaurant scolaire et l'école de musique, son groupe votera contre. Entre 2015 et 2017, le projet est passé de 2.000.000 € hors taxes à 3.250.000 € hors taxes.

Au vu de ce montant (4.500.000 € TTC), Monsieur MAZABRARD estime au nom de son groupe, « que ce projet est inapproprié et inadapté par rapport aux besoins réels de notre commune actuellement, hors restaurant scolaire ».

Monsieur le Maire précise « que le montant annoncé en 2015 est une prévision et non pas un montant provenant d'un appel d'offres. Les travaux avaient été estimés à 2.000.000 € hors taxes, dans le cadre du choix d'un architecte devant assurer la maîtrise d'œuvre de ce projet ». Il décrit ensuite les différentes modifications qui ont été retenues lors de l'étude de ce projet, à savoir :

- Transformation de l'auditorium en salle de spectacle (+ 572.000 € TTC).
- Chauffage par géothermie, forage, climatisation école de musique, auvent sur entrée (+ 272.000 € TTC).
- Aménagements scéniques et gradins escamotables (+ 140.900 € TTC).
- Missions complémentaires VRD (+ 475.500 € TTC).
- Coût supplémentaire maîtrise d'œuvre et bureaux d'études (+ 299.000 € TTC).

Monsieur REYNAUD, puis Monsieur SBAFFE insistent sur « l'offre culturelle important qui existe sur la commune et la nécessité d'y pallier par un outil adapté ».

Monsieur MAZABRARD précise également « que ce projet culturel devrait être porté par la Communauté de Communes ».

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 22 Contre : 04

Budget Eau et Assainissement.

Monsieur SBAFFE, Adjoint aux Finances expose point par point les propositions arrêtées pour les deux sections du budget 2017 de l'Eau et de l'Assainissement qui s'établissent à hauteur de 547.100,43 € pour l'Exploitation et 809.338,23 € pour l'Investissement.

Monsieur le Maire précise qu'un emprunt de 120.000 € est prévu pour la réalisation d'un réseau séparatif sur la rue de Bourgoin.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- 7 – SUBVENTION 2017 A L'ASSOCIATION GALI.

Monsieur REYNAUD 1^{er} Adjoint rappelle au Conseil que l'association GALI regroupe et coordonne désormais les activités du « Panier Garni-Bel Arc en Ciel », de « Couleurs et Senteurs », du « Jardin Collectif » et de « Travail Amitié ». Situé au 28 du boulevard de Verna à Tignieu Jamezyieu, le groupement se divise en trois pôles d'activités, à savoir :

- Epicierie sociale et solidaire.
- Jardin.
- Couture.

Des commissions spécifiques à chacun de ces pôles se réunissent régulièrement pour organiser les activités, élaborer le calendrier de présence des bénévoles, réfléchir aux perspectives d'évolution et au développement des projets retenus.

Au vu des actions menées par le groupement, la commune de Tignieu Jamezyieu attribue annuellement un montant de subvention de l'ordre de 4.000 €. Ce montant comprend à la fois la subvention annuelle, mais également des subventions exceptionnelles qui viennent parfois compléter les finances du groupement.

Afin de faciliter la gestion budgétaire de GALI, Monsieur REYNAUD propose de fixer à 4.200 € la subvention annuelle de base que la commune attribuera au groupement pour l'année 2017.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **8 – DEMANDE DE DEGREVEMENT TAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT.**

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de dégrèvement de taxe communale d'assainissement qui concerne une facture établie par le Syndicat des Eaux sur une consommation de 3.029 m3 à l'encontre d'une société établie sur Tignieu Jamezyieu.

Monsieur le Maire propose au Conseil que la commune applique une réduction sur la facture au titre de la taxe communale d'assainissement, sachant que la consommation annuelle estimée de cette société, basée sur les deux dernières années est de 84 m3.

Il est proposé de retenir une consommation de 92 m3 pour l'application de la taxe communale d'assainissement (pénalité de 10% rajoutée à la consommation moyenne).

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **9 – APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME.**

Dans un premier temps, Monsieur le Maire rappelle que le Plan Local d'Urbanisme de la commune a été approuvé par délibération du 20 avril 2009 ; une modification simplifiée ayant été approuvée par délibération du 20 novembre 2009.

Une procédure de révision de ce document d'urbanisme a été lancée par délibération du 27 mars 2015 et les modalités de concertation définies lors des séances du conseil municipal qui se sont tenues les 11 mai 2015 et 24 juillet 2015.

Un débat a eu lieu en conseil municipal du 10 mars 2016, sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable (PADD).

Le bilan de la concertation, qui s'est déroulée sur la période du 23 septembre 2015 au 26 juillet 2016 a été présenté en conseil municipal du 22 septembre 2016 et, lors de cette même séance, le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme a été arrêté.

Ce projet a ensuite été soumis à une enquête publique qui s'est déroulée en mairie de Tignieu Jamezyieu pendant une durée d'un mois, à savoir du 14 janvier 2017 au 15 février 2017 inclus.

Monsieur Pierre-Yves FAFOURNOUX désigné en qualité de commissaire-enquêteur par décision du Tribunal administratif en date du 28 octobre 2016 a tenu quatre permanences en mairie (14 janvier – 23 janvier – 06 février – 15 février) pour recevoir le public et recueillir leurs observations qui ont été annexées au registre d'enquête publique.

Le Commissaire enquêteur a ensuite remis en mairie son rapport le 10 mars 2017, accompagné du procès-verbal de synthèse des observations du public et des personnes publiques associées, ainsi que le registre précité. Ces documents ont également fait l'objet d'une présentation au groupe de travail (élus majoritaires et opposition, techniciens, cabinet d'urbanisme) le 14 mars 2017.

Un avis favorable est rendu par le Commissaire enquêteur sur le projet de PLU arrêté.

Dans un deuxième temps, Monsieur le Maire présente au Conseil par vidéo-projection l'ensemble du rapport précité, en apportant les précisions relatives à chaque observation faite sur le projet de PLU arrêté lors de l'enquête publique.

Il répond également aux questions posées par les membres du Conseil.

Monsieur le Maire précise également « *que le projet présenté ce soir est le même qui a été arrêté à l'unanimité par délibération du 22 septembre 2016. Suite à l'enquête publique, seules des modifications mineures ont été apportées au Plan Local d'Urbanisme* ».

Monsieur MAZABRARD trouve « *que le rapport est très bien fait voire excellent et que les décisions prises sont bonnes pour la commune* ». Aussi, il est d'accord à 200 % avec les réponses qui ont été faites aux différentes demandes, sauf sur trois points :

- 1 - Le groupe d'opposition n'a jamais été convié aux onze réunions du groupe de travail.
- 2 - L'éco-quartier aurait dû bénéficier d'investissements publics.
- 3 - Trois cents appartements vont, à moyen terme se créer sur la rue de Bourgoin et impacter les flux de circulation. Ce point aurait dû être évoqué en conseil municipal compte tenu de son importance.

Réponse sur le point n° 1.

Monsieur le Maire rappelle qu'il y a eu des réunions publiques et des réunions de travail purement technique avec le bureau d'étude. Le groupe d'opposition a ensuite été convié à des réunions de synthèse.

Réponse sur le point n° 2.

En ce qui concerne l'éco-quartier, Monsieur le Maire rappelle le coût élevé de réalisation d'un équipement public et précise que les projets doivent plutôt être recentrés comme ce sera le cas pour le bâtiment « Restaurant scolaire – Ecole de musique » et le projet d'établissement pour seniors sur le site de l'ancienne usine de tissage.

Réponse sur le point n° 3.

Monsieur le Maire rappelle également toutes les difficultés à mettre en place un plan intercommunal de circulation, comme cela avait été demandé par le SCOT il y a plusieurs années. Il précise également que les constructions en bordure de voirie ne permettent pas toujours d'adapter une route à une circulation plus dense.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 22 Contre : 04

- **10 – CLOTURE DU BUDGET ANNEXE DU BATIMENT INDUSTRIEL.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil sa délibération du 20 janvier 2017 portant clôture du budget annexe du Bâtiment Industriel et ce, à la date du 31 décembre 2016.

Par courrier du 7 mars 2017, le Sous-préfet de La Tour du Pin nous a demandé de procéder au retrait de cette décision au motif « *que les actes à caractère réglementaire ne peuvent produire d'effet de façon rétroactive* ».

En conséquence, et en accord avec le Trésorier de Crémieu-Trept, le Conseil est appelé à statuer de nouveau sur la clôture du budget annexe précité.

Monsieur le Maire précise que cette clôture sera effective au 31 mars 2017.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 26 Pour : 26

- **COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.**

VOISINS VIGILANTS (Roland MICHALLET).

- Douze secteurs ont été définis sur le territoire communal.
- La commande des panneaux d'information est en cours.

RESSOURCES HUMAINES (Françoise BRENIER).

-Recrutement d'un nouveau contrat pour le poste d'accueil, suite au départ de Mademoiselle Emilie COLLIARD.

- Monsieur Kamel BENIJA prendra ses fonctions le 3 avril 2017.

CULTUREL (Philippe REYNAUD / Jean-Louis SBAFFE).

- Concert de l'Harmonie ce soir à la salle des Fêtes.
- Toujours beaucoup de succès pour le Saint Patrick.

CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS (Francette FERNANDEZ).

- Le projet de constitution d'un Conseil Municipal Jeunes avance (contacts pris avec le collègue).
- Prochaine séance plénière le 3 mai 2017.

ASSOCIATION MEDIAN (Francette FERNANDEZ).

- Une fusion de MEDIAN avec l'association PREVENIR est en cours.

COLLEGE (Max IMBERDISSE).

- Vote du budget 2017.
- Les examens pour le brevet des collèges auront lieu le 29 et 30 juin 2017.

MAISON DU CITOYEN (Hélène MARCHAND).

- Repas Citoyen prévu le samedi 25 mars 2017 dans le préau de l'école Marie Laurencin.

CONSEILS DE QUARTIERS (Thierry LAURE).

-Réunion du Conseil de Quartier La Plaine jeudi 23 mars.

- **QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur MAZABRARD souhaite connaître l'état d'avancement du dossier sur la Maison des Jeunes et de la Culture.

-Monsieur le Maire lui précise qu'une requête en référé suspension de la délibération prise par la Communauté de Communes LYSED sera très prochainement déposé.

Monsieur CAZALY demande si le renforcement du réseau d'électricité impactant le quartier de Jamezyieu est en cours.

-Monsieur le Maire lui confirme que les travaux prévus sur la commune de Charvieu-Chavagneux avancent. En ce qui concerne Tignieu Jamezyieu, un courrier sera fait à ENEDIS pour rappeler toute l'importance de ceux-ci pour le bien-être des habitants du quartier de Jamezyieu.

FIN DES DEBATS : 11 heures 15.